



CONTRAT SUR LES DÉPENSES AVEC L'ÉTAT

4 juillet 2018

Dans le cadre de la contractualisation financière avec l'État, 13 communes (sur 15) de Seine-Saint-Denis ont signé leur contrat de maîtrise des dépenses locales.

Lire aussi : [Qui a signé et pour combien ? La liste au 1er juillet des collectivités et Epci qui ont signé ou refusé de signer un contrat - Localtis](#)

- **Emplacement :** [Accueil](#) > [Actualités](#) > [Actualités de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis](#) >
- **Adresse de cet article :** <https://www.professionbanlieue.org/Contrat-sur-les-depenses-avec-l-Etat-583>